



COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

Val-d'Illiez, le 22 mars 2019

# A V I S

## Enquête publique

### ***Projet des zones de protection des sources destinées à l'approvisionnement en eau potable de la Commune. Source du Maupas.***

La Commune de Val-d'Illiez, d'entente avec le Service cantonal de l'environnement, soumet à l'enquête publique le projet de plan des zones de protection de la source du Maupas destinée à l'approvisionnement en eau potable de la Commune ainsi que des prescriptions les accompagnant.

Cette nouvelle délimitation des zones de protection de la source du Maupas annule et remplace la délimitation des zones de protection de la source du Maupas mise à l'enquête par la Commune le 4 juin 2010 et approuvée par le Département de la Mobilité, du Territoire et de l'Environnement le 11 juin 2018.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées au conseil municipal, par écrit, en deux exemplaires, dans un délai de trente jours dès la présente publication.

L'Administration communale